

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Alice Perreault

<https://www.cadre21.org/membres/8f7c1e63e53eff1ca171c6f6>

Date d'obtention : 2024-03-18 13:37:15

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La démarche débute dès le signalement. Il est important de rencontrer toutes les personnes impliqués et d'évaluer adéquatement la situation. Si une personne majeur ou que j'estime un acte malveillant, il est important de communiquer avec le service de police. Lors de la rencontre avec les élèves impliqués, il est important d'utiliser et suivre la grille d'évaluation pour être en mesure de recueillir toutes les informations nécessaire de manière objective. Que ce soit un acte impulsif ou malveillant, il est important de confisquer les téléphones pour éviter la propagation. Il est également important d'évaluer si l'actes est criminel ou non et d'intervenir en conséquence. Finalement, peut importe la nature de la situation, il est important de communiquer avec le service de police et de ne pas regarder les photos.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important de rencontrer toutes les personnes impliquées (sauf le jeune instigateur si doute en lien avec bienveillance) pour avoir une analyse juste de la situation.

Je retiens qu'il est important de faire preuve de beaucoup de considération auprès des élèves et de créer un lien de confiance. Cette sécurisation pourrait les amener a se sentir plus en confiance durant l'intervention et pour la suite.

Si une situation implique des personnes externes à l'école, le service de police doit être impliqué rapidement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

J'ai l'impression que la rencontre avec le jeune instigateur est plus délicat au sens de la loi. Je dois être prête, bien comprendre mon rôle et avoir fait une bonne évaluation de la situation avant de faire l'intervention. Cette étape contient plus de contrainte légal et peut impacter la suite de la démarche.